

La forêt de Meerdael, sur le territoire de Hamme-Mille, possède une enceinte fortifiée et 13 tombes de la période proto-historique, deux tumuli-gémés, sept tombelles, des vestiges d'habitation, un tronçon de voie parfaitement caractérisé, le tout de l'époque belgo-romaine. (La forêt de Meerdael compte 3,600 hect. de superficie tant en sapinières qu'en taillis sous futaie). Une voie romaine traverse toute la forêt de l'E. à l'O., sur un parcours de 3,000 m. environ.

Il y avait autrefois une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, nommée Val-le-Duc ('s Hertogen-Dal), fondée en 1230 par Henri, duc de Brabant. Elle fut deux fois incendiée pendant les troubles du XVI^e s.

Les guerres entre la monarchie espagnole et la France furent funestes au monastère de Val-le-Duc ou Valduc et au village de Hamme. Le couvent fut trois fois pillé de 1672 à 1677. Le village eut aussi considérablement à souffrir, notamment en 1707. Il ne reste presque rien de l'anc. cloître.

À la fin de l'année 1790, Hamme fut le théâtre d'un engagement entre les troupes autrichiennes et les volontaires brabançons. Mais ceux-ci, démoralisés, n'opposèrent pas une longue résistance à l'ennemi, et leur défaite amena la paix de Louvain et de Bruxelles. — Lors de la prise d'armes, en 1798, un combat s'y livra, le 28 nov., entre une colonne française sortie de Louvain et une troupe de campagnards soulevés contre la république.

Un décret impérial du 24 janvier 1811 a uni à Hamme le petit village de Mille, qui avait eu jusqu'à une existence distincte. — Hamme et Mille ressortissaient jadis au pays ou mairie d'Aarschot. — Dans les deux localités, la justice appartenait aux d'Arenberg, comme héritiers des Croy-d'Aerschot qui, à leur tour, avaient hérité des droits et des domaines de Godefroid de Brabant, frère de Jean I^{er}, et de ses descendants. Mais, à Hamme, l'abbaye de Valduc, comme ayant acheté les biens de l'abbaye de Saint-Nicaise, de Reims, possédait une seigneurie importante, dite de *Heerdyke van Hamme*. — Les échevinages de Hamme et de Mille allaient en appel à Louvain et suivaient la coutume de cette ville. — Hamme et Mille avaient chacun leur administration distincte.

On a écrit tantôt *Ham* (1139, etc.), tantôt *Hamma* (1216) ou *Hamme* (1436, etc.). Depuis 1811, on a dit Hamme-Mille. — *Miliheim*, 956; *Milleghem*, 1253.

Pop. en 1840, — 865 hab.

» » 1890, — 1,110 »

» » 1910, — 1,135 »

HAMOIR, commune de la prov. de Liège; à 26 1/2 kil. de Huy, à 17 1/2 kil. de Nandrin, et à 119 m. d'altitude (station ch. de fer).

Pop. 1,110 hab.; — sup. 1,090 hect.

Arr. adm. et jud. de Huy; cant. de j. de p. de Nandrin. — Ev. de Namur.

Terrain et sol très variés; — agriculture. — Carrières de pierrailles, de pierres à chaux, de marbre royal (en tranches); fabr. de blanc de silex.

Cours d'eau: l'Ourthe, affl. de la Meuse.

Ci-devant pays de Stavelot, comté de Logne. — Hamoir est déjà cité dans une charte de l'an 895, sous la forme *Hamor*. — La servitude de morte main fut abolie en 1299, à Xhignesne, par l'abbé de Stavelot, Gilles de Falconpierre. Xhignesne était le siège d'une haute cour de justice dont on appelait à la haute cour de Malmédy.

Château de Hamoir, avec tours féodales.

Alt. de 143 m. au seuil de l'église de Xhignesne.

Population en 1816, — 494 habitants.

» » 1840, — 552 »

» » 1890, — 965 »

» » 1910, — 1,100 »

HAMOIS, comm. de la prov. de Namur, sit. sur la gr. route de Dinant à Liège; à 23 kil. de Dinant, à 7 kil. de Ciney et à 252 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 960 hab.; — sup. 1,311 hect.

Arr. adm. et jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Ciney. — Ev. de Namur.

Terrain ondulé; sol argileux, sablonneux, reposant sur une couche calcaire ou siliceuse; — agriculture. — Carrières de pierres de taille et de pierres à chaux; — fours à chaux.

Cours d'eau: le Bocq, affl. de la Meuse.

On y trouvait la seigneurie de Hubinne (ou Hubines) avec château, dont Magdeleine de Montmorency fit relief le 20 décembre 1698.

Pop. en 1840, — 874 hab.

Sup. en 1840, — 2,153 hect.

Pop. en 1910, — 978 hab.

Voir la notive sur *Achet*.

HAMONT, comm. de la prov. de Limbourg; à 29 kil. de Maaseyk, à 8 1/2 kil. de Neerpelt, à 6 kil. d'Achel.

Pop. 3,380 hab.; — sup. 2,321 hect.

Arr. adm. de Maaseyk; arr. jud. de Hasselt; cant. de j. de p. de Neerpelt. — Ev. de Liège.

Terrain uni; sol argileux et sablonneux; — agriculture. — Fabriques de cigares, de toiles de lin, de tuiles et de briques; tanneries.

Château de Loo.

Hamont, 1401, 1420, 1578.

Alt. moyenne de 35 m. environ.

Pop. en 1810, — 925 hab.

» » 1840, — 1,270 »

» » 1890, — 2,035 »

Hamont était une ville de la seigneurie de Grevenbroek conquise par l'élu de Liège, Jean de Bavière, et réunie par lui au comté de Looz, selon sa charte du 21 mai 1401; depuis lors, elle fut la dixième ville de ce comté, aux lois duquel elle resta toujours assujettie.

Le traité du 19 février 1435, conclu entre l'évêque Arnold de Horne, le clergé et la noblesse, d'une part, et les villes du pays de Liège, d'autre part, n'émancipa point Hamont et ne lui accorda pas, comme à Beeringen, le privilège d'être régi par la loi de Liège, parce que, à cette époque, ses remparts n'étaient pas en état convenable. — Hamont avait cependant été une ville forte avant cette époque, car Jean de Bavière, dans sa charte d'annexion du 21 mai 1401, dit que son armée et ses auxiliaires ont assiégé de près « la ville et la forteresse de Hamont ».

En 1575, l'évêque Gérard de Groesbeek fit inscrire Hamont parmi les villes du pays de Liège, sans l'émanciper, comme on l'avait fait pour toutes celles du comté de Looz, à l'exception de Peer.

La ville ayant été brûlée par les Espagnols, en 1599, et ses fortifications détruites par les Lorrains, en 1654, Hamont conserva encore le nom de ville sans en avoir l'importance, jusqu'à l'organisation municipale des Français qui en firent une simple commune.

La juridiction des échevins de Hamont s'étendait sur les communes d'Achel et de Lille-Saint-Hubert. La seigneurie de Grevenbroeck ne formait ainsi qu'une seule des trois justices de la drossardie de Pelt. Elle ressortissait en appel et demandait la recharge à la cour de Vliermaal, en matière civile, et, contrairement à ce qui avait lieu dans les autres villes du comté de Looz, on pouvait, en matière criminelle, appeler des échevins de Hamont à la cour supérieure de Vliermaal.

Sur son territoire se trouvait le grand fief lossain de *Saint-André*, qui fut relevé à la salle de Curange, le 24 mai 1477, par Raes de Linter, seigneur de Heers, *miles*, comme époux de dame Pentecôte de Grevenbroek.

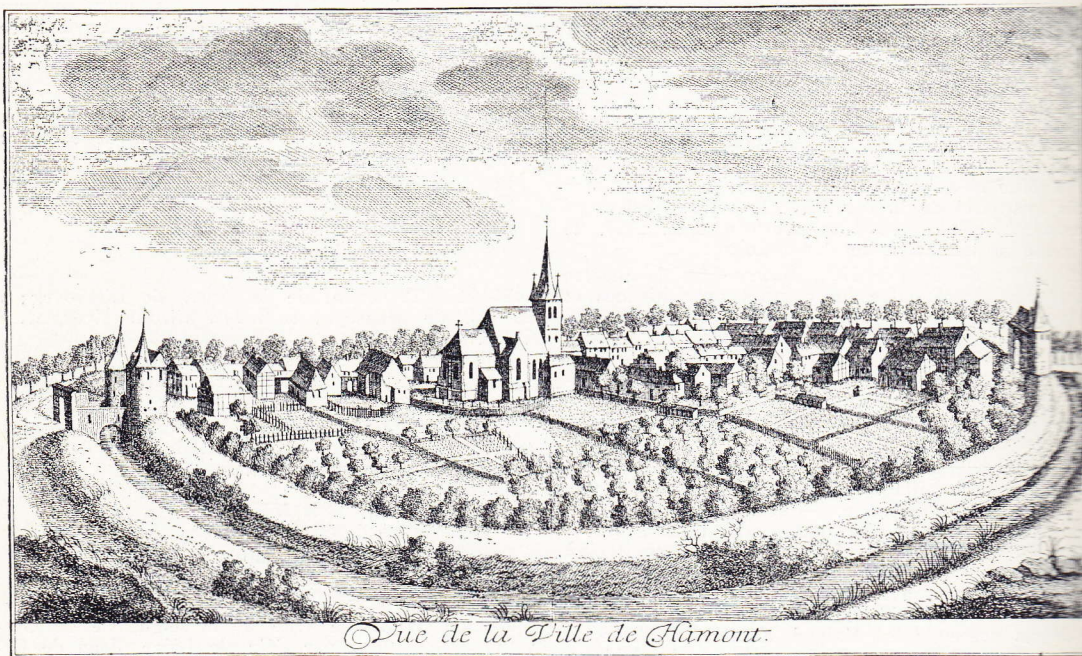
Hache en silex gris pâle jaspé et pointillé trouvée entre Hamont et Lille-Saint-Hubert.

à 8 kil. de Thuin, à 13 kil. de Charleroi, et à 140 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 2,269 hab. ; — sup. 1,202 hect.

Arr. adm. de Thuin ; arr. jud. de Charleroi ; cant. de j. de p. de Thuin. — Ev. de Tournai.

Terrain montueux ; sol argilo-sablonneux ; — prairies ; — agriculture. — Clouterie ; tanneries ; scierie ;



Vue de la Ville de Hamont.

Rens. de l'Ép. de Tournai

Gravure extraite de Saumery

HAMPTÉAU, comm. de la prov. de Luxembourg ; à 11 kil. de Marche, et à 183 m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 310 hab. ; — sup. 419 hect.

Arr. adm., jud. et cant. de j. de p. de Marche. — Ev. de Namur.

Terrain inégal ; sol sablonneux et calcaireux ; — agriculture. Nombreux arbres fruitiers.

Cours d'eau : l'Ourthe, affl. de la Meuse.

Eglise, de style roman classique, agrandie et restaurée en 1887.

Ce village relevait, dans la féodalité, des cours de Hotton et de Rianwez, dite de Hamptéau. — En 1547, François de Streinchamps était seigneur de Hamptéau. Vers le milieu du XVIII^e s. vivait Guillaume-Joseph-Remy de Cassal, seigneur de Hamptéau ; il mourut l'an 1788.

En 1246, *Hamptéau*.

Pop. en 1815, — 262 hab.

» 1840, — 328 »

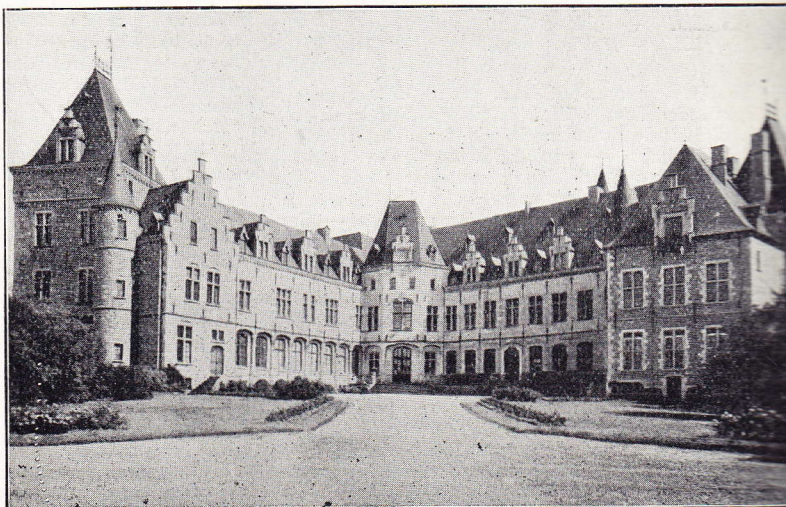
» 1890, — 325 »

HAM-SUR-HEURE, commune de la prov. de Hainaut, sit. dans une vallée ;

rières ; platinerie ; fabrique de balles à jouer ; dentelles noires.

Cours d'eau : l'Heure, affl. de la Sambre.

L'église, de 1877, est d'une belle architecture ogivale du XIII^e siècle. On y voit un superbe retable gothique du XV^e s., composé de cinq scènes se rap-



Château de Ham-sur-Heure

(Photo Nels)

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924